

GUIDE DE ROUTE



BETHENY SPORTS EVENEMENTS

CLM Champenois par Equipe

Manche de Coupe de France Hommes

N2 Manche de Coupe de France Hommes

N3

19 mai 2024





COUPE DE FRANCE N 2 & N 3 Hommes

COMPETITION

<i>Engagements</i>	3 et 4
<i>Règlementation</i>	5
<i>Permanence & Lieu pratiques</i>	6
<i>Hébergement & Restauration</i>	7
<i>Avant et Après course</i>	8
<i>Dotations & Protocoles</i>	9
<i>Plan et profil du circuit</i>	10
<i>Plan Départ Motos, coureurs et DS</i>	11 et 12
<i>Détail du circuit</i>	13 à 17
<i>Itinéraire horaire</i>	18 et 19
<i>Officiels de l'épreuve et contacts</i>	20

INFOS PRATIQUES

<i>Dispositif de secours et de sécurité</i>	21
<i>Partenaires</i>	22

ANNEXE

<i>Plaquette des Maillots Equipes N2</i>	23
<i>Fédération Française de Cyclisme</i>	24



1 – Participation :

Selon l'article du règlement Route « Coupe de France des clubs », la Coupe de France des Clubs N2 hommes, 3ème manche et la 2ème manche de N3 hommes.

ARTICLE 3 du Règlement - PARTICIPATION EXCLUSIVE N2 & N3 (PARTICIPATION OBLIGATOIRE)

La Coupe de France des Clubs est réservée aux équipes labellisées en Nationale ainsi qu'aux structures citées ci-dessous (liste communiquée en début de saison) page 26 du guide de route.

- 14 équipes N2 hommes.
- 25 équipes N3 hommes.

Un coureur appartenant le 15 février à une équipe continentale ou continentale pro étrangère au titre d'un club de Nationale ne pourra pas participer aux épreuves de Coupe de France.

Cas particuliers : Les coureurs licenciés dans une structure N avant le 15 février, appartenant à un groupe sportif professionnel en début d'année et qui redescend au niveau amateur en cours d'année, ne pourra pas participer aux épreuves de Coupe de France.

WILDS CARDS

Sans objet



ARTICLE 4 du Règlement - COMPOSITION DES ÉQUIPES DANS TOUTES LES EPREUVES

N2 hommes : 6 coureurs ELITE ou OPEN 1

N3 hommes : 6 coureurs ELITE ou OPEN 1

- Un coureur intégrant le club après le 15 février 2023, date de saisie de la licence validée par le Comité Régional, de la double appartenance ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer aux épreuves de la Coupe de France des Clubs N2.
 - Tous cas particuliers sur la date de saisie de la licence devront être soumis à la Commission Nationale Route.
- Toute infraction entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.
- Toute participation avec une équipe incomplète, entrainera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent. Une équipe incomplète est par définition, une équipe présente sur la ligne de départ de chaque épreuve, à moins **de 6 coureurs de N2 & 6 coureurs de N3 hommes**.
 - Tous les coureurs devront signer la feuille d'émargement et prendre le départ de l'épreuve.
- Toutefois, à moins de 4 coureurs pour les N2 et N3 l'équipe se verra refuser le départ ainsi qu'une pénalité en points infligée de la manière suivante : 6 coureurs x 15 points, soit 90 points.

Véhicules des directeurs sportifs :

Ils seront équipés d'une plaque sur le capot avant, matérialisée avec le nom de chaque équipe.

Ces plaques devront impérativement être restituées à l'Organisation B.S.E. après la course.



2 - Matériel :

- Un prêt-contrôle pourra être réalisé le samedi à la permanence de 16 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h 00 sur le lieu de départ. Le matériel spécifique contre la montre est obligatoire pour les N2 ET N3.

Chaque équipe devra se présenter au départ 15 minutes avant son heure de départ pour le contrôle.

3 – Echauffement :

Il sera interdit de s'échauffer après le **premier départ fixé à 13h15.**

4 - Ordre de départ :

Les départs seront donnés toutes les trois minutes dans l'ordre suivant:

- Les équipes de N3 hommes non classées, par tirage au sort.
- Les équipes de N3 hommes classées, dans l'ordre inverse du classement par équipe à l'issue de la manche précédente.
- Les équipes de N2 masculines non classées, par tirage au sort.
- Les équipes de N2 masculines classées, dans l'ordre inverse du classement par équipe à l'issue de la manche précédente.

5 - Dépannage :

Chaque équipe sera suivie par une seule voiture de Directeur Sportif.

6 - Antidopage :

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à :

Mairie de Bétheny, place de la mairie (A l'angle place de la mairie et rue de Courcy) 51450 Bétheny

*Règlements Coupe de France
hommes disponibles sur le site de
la F.F.C.*

cf règlement particulier (document qui fait foi)

RÈGLEMENT PARTICULIER :

Organisateur

L'épreuve CLM Champenois est organisée par Bétheny Sports Evénements et le soutien de la Mairie de Bétheny sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France des Clubs.

Les véhicules VIP de BSE pourront suivre les équipes derrière leur Directeur Sportif.

Si une équipe devait être doublée, le véhicule VIP devra s'arrêter en toute sécurité et laisser passer l'équipe, son D.S. et éventuellement le véhicule qui suivait cette équipe.

Puis le véhicule VIP reprendra sa position derrière l'équipe qu'elle suivait derrière le véhicule du Directeur Sportif.

PERMANENCE FOYER RURAL (en face du centre social) Rue des Berceaux 51450 BETHENY

Samedi 18 mai 2024 – Permanence de :

16 h 00 à 18 h 00 : Retrait des dossards, transpondeurs et signalétique véhicules et informations. Pré-contrôle des vélos utilisés.

18 h 15 à 19 h 00 : réunion des Directeurs Sportifs.
Ordre de départ communiqué aux équipes.

Dimanche 19 mai 2024

– Podium-signature des équipes

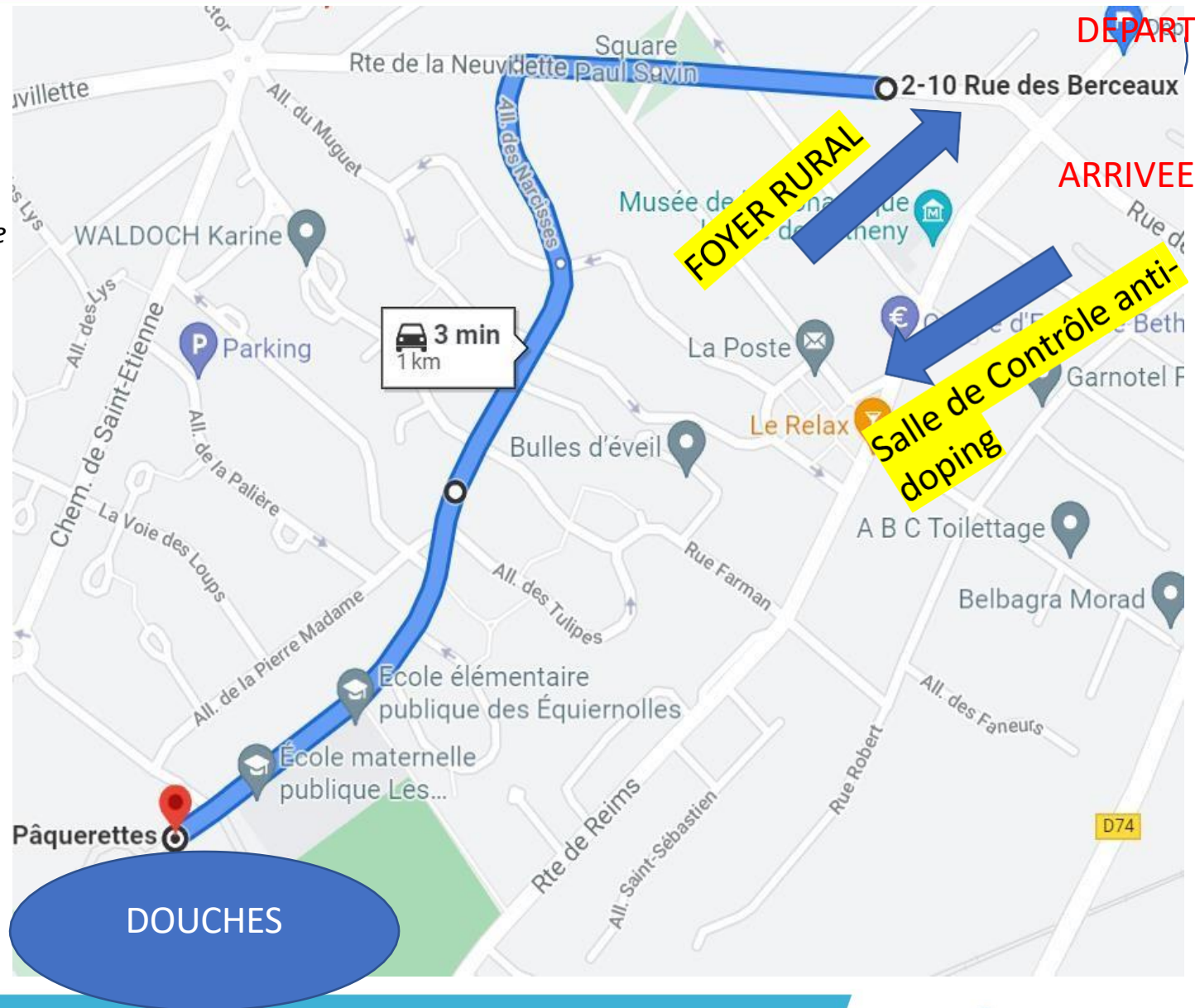
11 h 00 à 13 h 30

- Signature de la feuille de départ des coureurs.
- Présentation des équipes au podium.
- le déroulement se fera dans l'ordre des départs.
- 13 h 15** – Premier Départ Grande rue.

Douches et vestiaires : voir plan à droite, Badge d'entrée à demander à Marina au barnum BSE -VIP (en face du podium)

Gymnase Claudius CAILLOT
Allée des Pâquerettes
51450 Bétheny

Local Anti-doping : place de la mairie (angle place de la mairie et rue de Courcy) 51450 Bétheny



Samedi 18 mai 2024

HEBERGEMENT :

Une liste d'Hotels peut être communiquée aux équipes qui en feront la demande :

claudine.girault08@gmail.com

Nombreux gites également aux environs.

CHAMBRES réservées pour les Arbitres et officiels

ainsi que la restauration du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin.
(à demander à claudine.girault@gmail.com)

Claudine GIRAULT
Administration Générale & Coordination
BETHENY SPORTS EVENEMENTS
Tél. : 06 14 37 83 79



Dimanche 19 mai 2024

RESTAURATION:

Si les équipes souhaitent bénéficier de cette restauration sportive à moindre coût le dimanche midi sur réservation au préalable par mail à Claudine (minimum 15 jours avant la manifestation

Règlement et Ticket remis le samedi pour un cout de 10 euros le repas.

au complexe sportif

« le Five » à Reims (à 6mn de Bétheny)

le FIVE

3 Rue du Commerce

51100 REIMS

Tél: 03 26 82 84 86

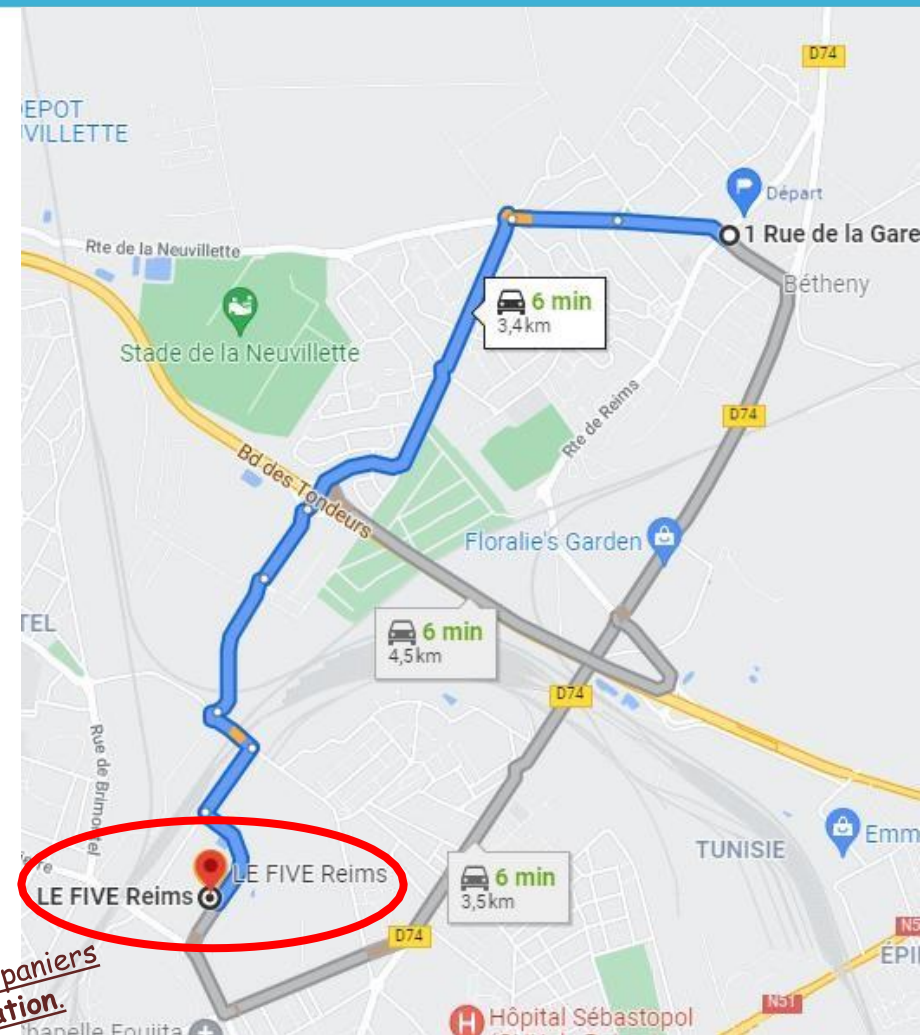
OU :

plateau repas pour les accompagnateurs (panier pique-nique).

(une réponse est demandée rapidement pour la mise en œuvre).

claudine.girault08@gmail.com

Nota : Le règlement des repas au five ou les paniers pique-nique sera demandé lors de la réservation.



SAMEDI 18 MAI**REMISE DOSSARDS**

– 16h00 à 18h00

- Remise des dossards, transpondeurs et signalétique
- Conformité des vélos : Pré-contrôle des vélos.
- Communication des heures de départ des équipes

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

18h15 - 19h00

DIMANCHE 19 MAI

Chaque équipe devra se présenter au « podium-signature » 1h30 avant son départ, lui laissant le temps de s'échauffer sans contrainte par la suite..

DEPART DES COUREURS

A 13 h 15 pour la première équipe et ensuite au fur et à mesure de l'ordre de départ établi **jusque 15 heures 15** pour la dernière équipe. (environ 3 mn par équipe).

**APRÈS-COURSE :** Transpondeurs

Les transpondeurs devront être restitués au Foyer Rural après la course sinon ils seront facturés aux équipes défaillantes.

Podium protocolaire obligatoire :

Le début des récompenses se fera à **16 h 00** sur le podium : de la troisième équipe à la première équipe de N3 puis les équipes de N2.

Salle anti dopage

Place de la Mairie affichage voir page 4

DOUCHES : voir page 4

Des douches sont à votre disposition
Gymnase Claudius CAILLOT
Allée des Pâquerettes
51450 Bétheny

Infos-Route

Compte tenu de la distance du circuit, nous assurerons la liaison radio par GSM émetteurs-récepteurs pour les voitures des commissaires - du directeur de course - juge à l'arrivée - chronométreurs et en réception les autres voitures à l'échelon de la course : médecin - ambulances - sécurité civile – voitures des invités - etc....

Un technicien sera chargé de vous installer le logiciel ZELLO sur vos portables personnels et d'effectuer la configuration gratuitement à partir du samedi après-midi.

 **DIRECTVELO** sera présent sur la course

PROTOCOLES :

Présentation des équipes : OBLIGATION

- Chaque équipe devra se présenter au « podium-signature » 1h30 avant son départ, lui laissant le temps de s'échauffer sans contrainte par la suite, **1ère équipe à 11 heures.**
- **L'ordre de présentation** sera identique à l'ordre de départ de la course qui sera établi par le Président du jury des commissaires le samedi fin d'après midi.
- **Ordre de départ :**
 1. les équipes hommes de N3.
 2. Les équipes hommes de N2.

Départ toutes les trois minutes.

Podium des récompenses :

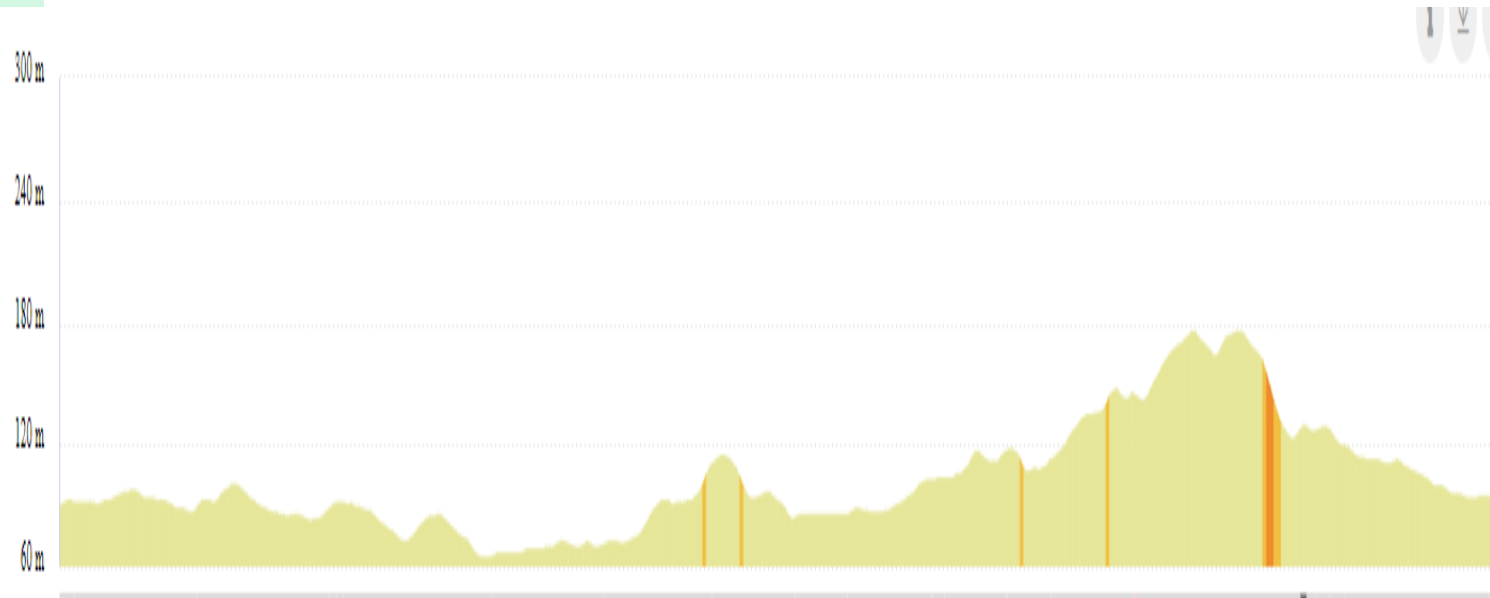
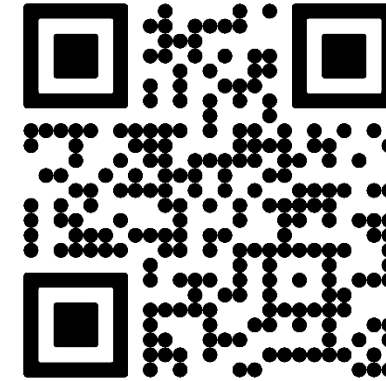
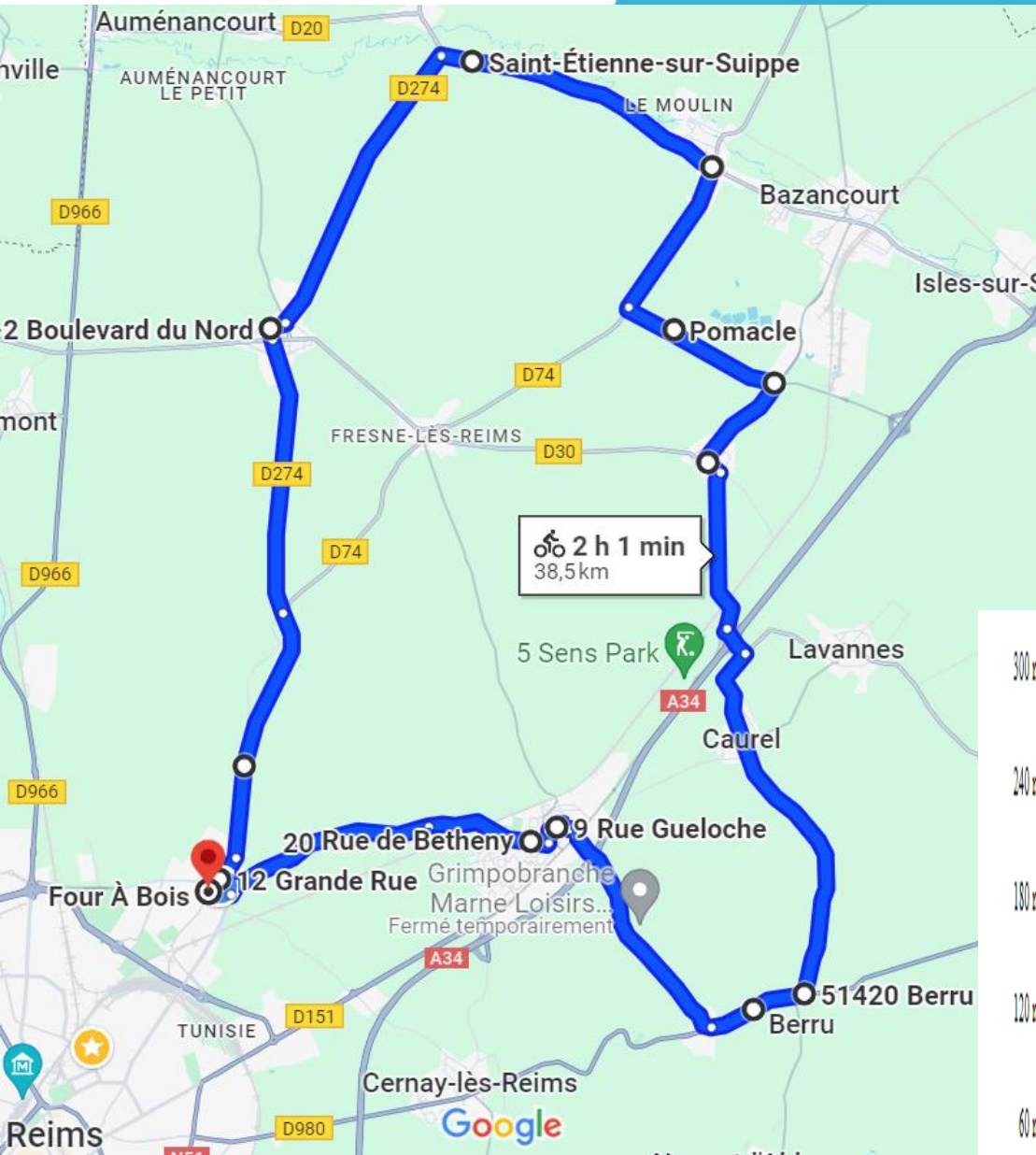
Les trois premières équipes hommes de N3 et N2 seront récompensées.
Elles ont l'obligation de se rendre au podium à 16 heures 00 en tenue.

DOTATIONS

**IDENTIQUES pour les
N3 et N2
SOIT 1200 €**

300 €	1er
200 €	2eme
140 €	3eme
110 €	4ème
95 €	5ème
70 €	6ème
60 €	7ème
50 €	8ème
40 €	9ème
35 €	10ème
30 €	11ème
25 €	12ème
20 €	13ème
15 €	14ème
10 €	15ème





DEPART des MOTARDS:

Grande Rue 250 mètres en amont de la ligne de départ des équipes.

1^{er} motard: 30'' avant chaque Équipe,
Soit environ 500m.

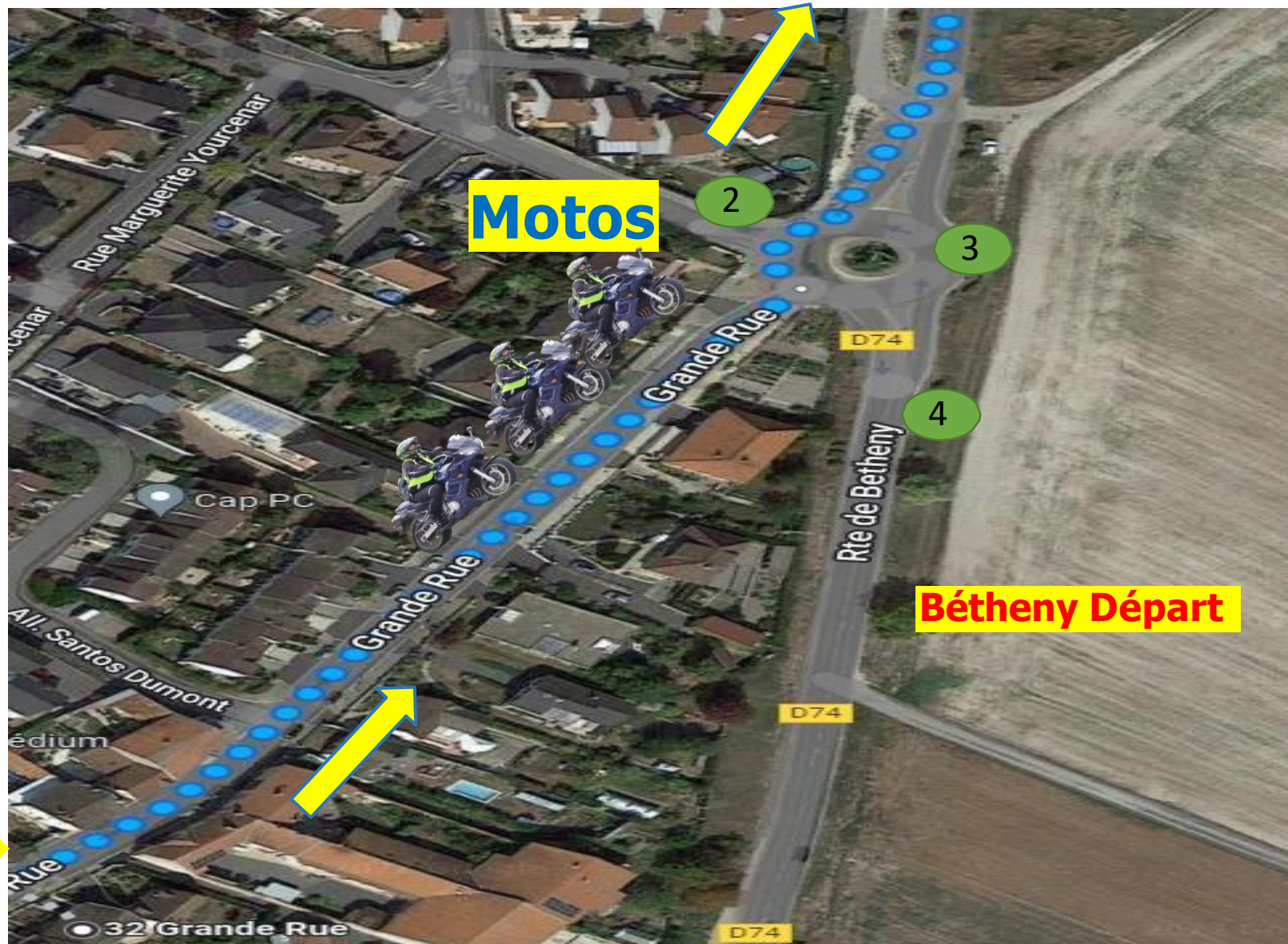
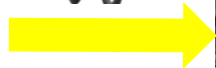
2^{ème} motard: 15'' avant chaque Équipe,
soit environ 250m.



DEPART des EQUIPES:

Grande Rue.

Toutes les trois minutes à partir de 13 h 15.



Bétheny Départ

DEPART DIRECTEURS SPORTIFS :

Départ sur la D74 entre les deux Rond-Points :
Positionnement suivant l'ordre attribué et sur ordre d'un signaleur.

Mise en place de la plaque signalétique sur le capot.



Echangeur Mogador N°24

Traversée de l'A34

1/2 voie de droite réservée

à la course,

Matérialisée par des plots

et des feux tricolores pour

la circulation,



Point de Cisaillement



Sens de Course



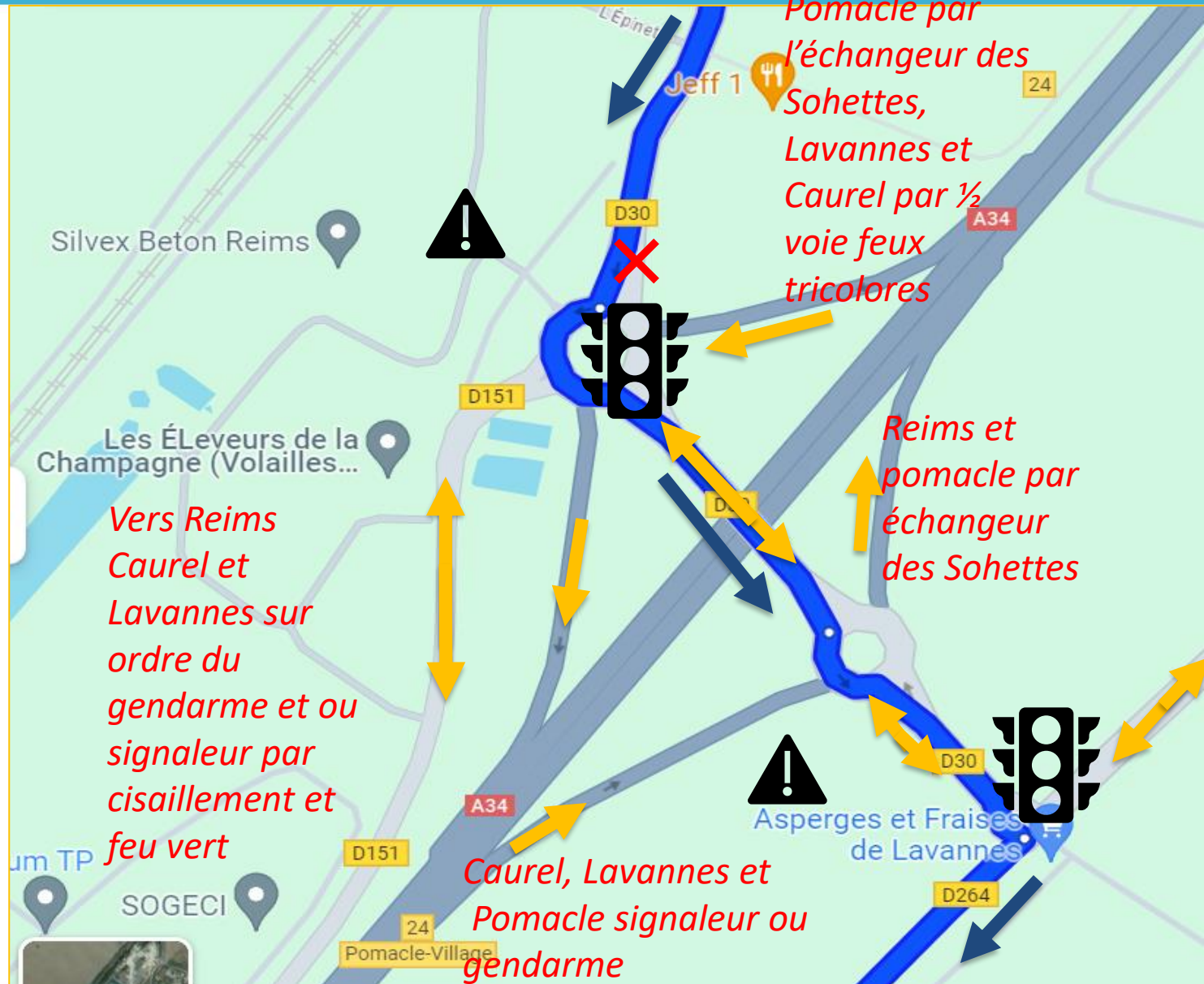
Sens de la circulation

1 Panneau de signalisation

Route barrée

Interdite le dimanche 19 mai

De 12 heures à 17 heures



Pomacle par
l'échangeur des
Sohettes,
Lavannes et
Caurel par 1/2
voie feux
tricolores

Reims et
pomacle par
échangeur
des Sohettes

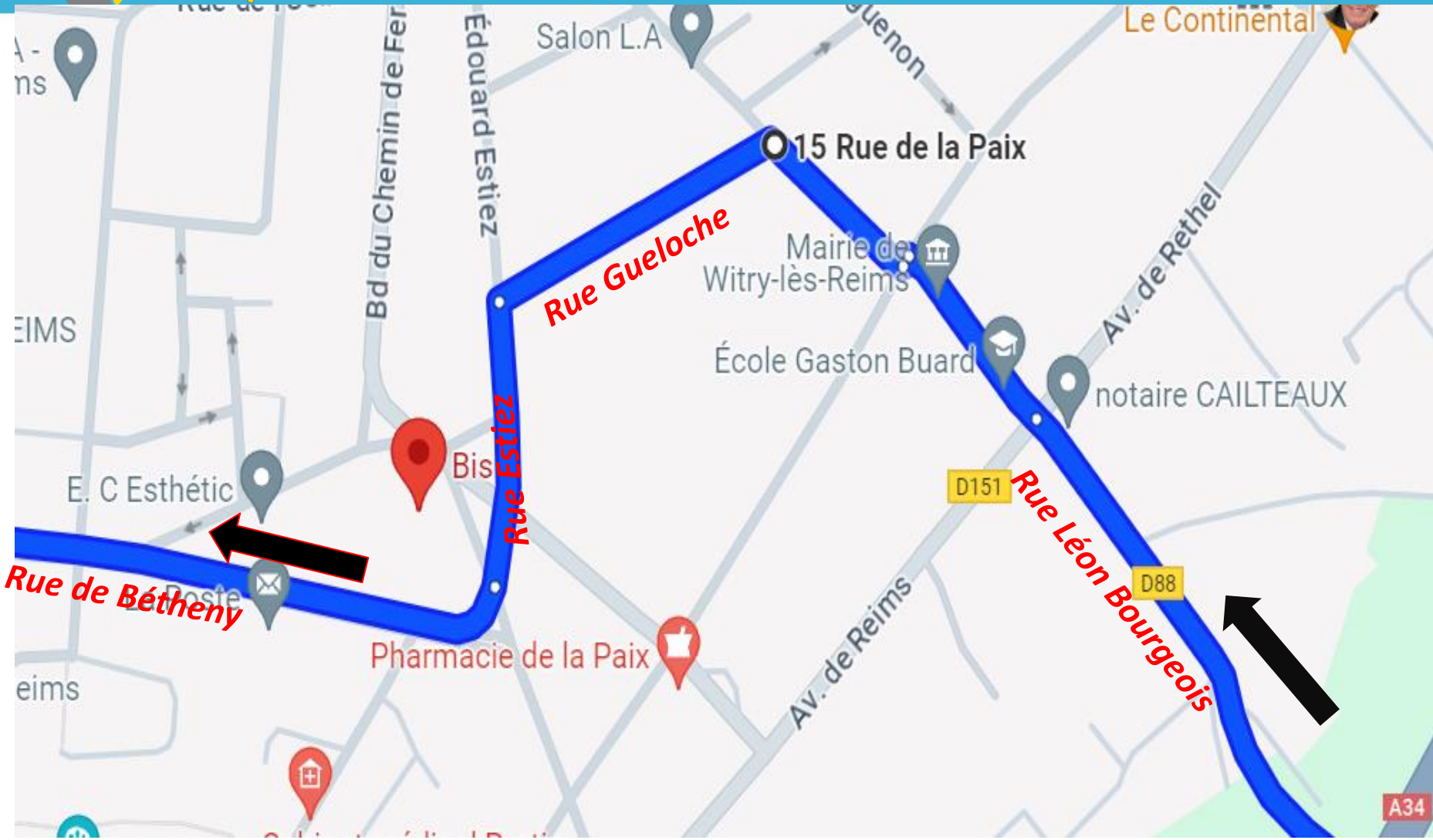
Vers Reims
Caurel et
Lavannes sur
ordre du
gendarme et ou
signaleur par
cisaillement et
feu vert

Caurel, Lavannes et
Pomacle signaleur ou
gendarme

WITRY LES REIMS

Traversée de WITRY les REIMS

- D88
- Léon Bourgeois vers la rue de la Paix
- Rue de la Paix puis à gauche
- Rue Gueloche puis à gauche
- Rue Edouard Estiez à droite
- Rue de Bétheny.



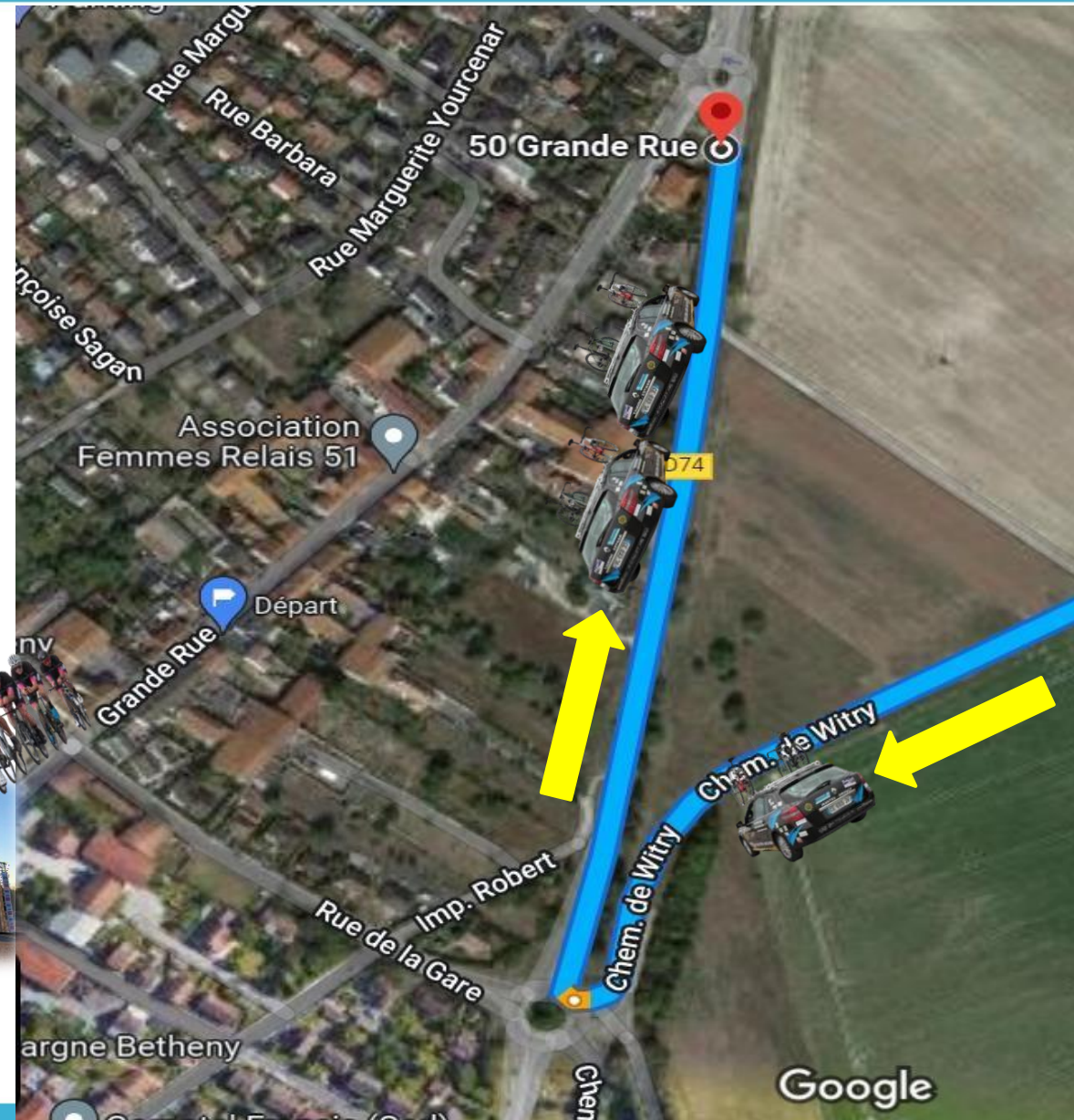




DEVIATION DIRECTEURS SPORTIFS ARRIVEE

Les Directeurs Sportifs seront déviés au 1^{er} rond point de Bétheny vers la droite route de Bétheny D74 afin de retrouver leur motor-home et leurs coureurs (position de départ).

Ils pourront à la fin de l'épreuve se garer sur toutes les rues : de la gare, Impasse Robert, rue Robert, rue du Levant.





Les Equipes pourront rejoindre les cars, et les véhicules des Directeurs Sportifs par la Rue de Reims, la Rue du Moulin, la Rue Robert et enfin par l'impasse Robert. Rues non protégées de la circulation.

Prudence car vous devez couper le passage de la course rue de la Gare. Le signaleur vous donnera l'ordre





Kilomètres				39 équipes							
Cumulés	Restants	Communes traversées		0:03:00 Ecart entre équipe		00:00:00	1er Equipe		Dernière équipe		
				1:57:00 Durée des départs		Vitesses retenues	43	46	43	46	
								Temps de passages			
						Heure de Départ	13:15:00	13:15:00		15:12:00	15:12:00
0,000	38,500	Bétheny	Départ 32 Grande Rue			2 dos d'âne et Rond-point	13:15:00	13:15:00		15:12:00	15:12:00
0,250	38,250	Bétheny	Rond-Point Route de Bétheny D74 Vers Bourgogne				13:15:21	13:15:20		15:12:21	15:12:20
1,750	36,750	CD 74	Intersection Aérogare tout droit D274				13:17:27	13:17:17		15:14:27	15:14:17
3,600	34,900	CD 74	Intersection de Fresne tout droit Direction Bourgogne D274				13:20:01	13:19:42		15:17:01	15:16:42
6,550	31,950	Bourgogne/Fresne	Entrée dans Bourgogne Rue du Faubourg de Reims tout droit				13:24:08	13:23:33		15:21:08	15:20:33
7,300	31,200	Bourgogne/Fresne	Intersection D30 tout droit devant Mairie			Caniveau	13:25:11	13:24:31		15:22:11	15:21:31
7,650	30,850	Bourgogne/Fresne	Puis à droite Rue du N Vers St Etienne sur Suipe D274				13:25:40	13:24:59		15:22:40	15:21:59
11,600	26,900	St Etienne sur Suipe	Entrée de St Etienne : à droite vers D220				13:31:11	13:30:08		15:28:11	15:27:08
15,300	23,200	Boult Sur Suipe	Centre du village à droite vers Fresne les Reims D74			Deux chicanes	13:36:21	13:34:57		15:33:21	15:31:57
17,400	21,100	D 74	Prendre le Rond-Point à gauche vers D20A				13:39:17	13:37:42		15:36:17	15:34:42
19,600	18,900	D 20 A	Prendre le Rond-point à droite D31 vers Pomacle				13:42:21	13:40:34		15:39:21	15:37:34
21,000	17,500	Pomacle	Place du village Chronométrage intermédiaire				13:44:18	13:42:23		15:41:18	15:39:23



Cumulés	Restants	Communes traversées		Temps de passages				
23,300	15,200	Echangeur A34	D 30 Prendre Rond-Point par la droite 1/2 Chaussée privatisée	13:47:31	13:45:23	15:44:31	15:42:23	
23,600	14,900	Echangeur A34	D30 deuxième Rond-Point puis 200 mètres à droite vers Caurel	13:47:56	13:45:47	15:44:56	15:42:47	
24,900	13,600	Caurel	Traversée du village D 264	13:49:45	13:47:29	15:46:45	15:44:29	
25,300	13,200	Caurel	Sortie Caurel D264 Vers Berru	13:50:18	13:48:00	15:47:18	15:45:00	
28,700	9,800	D264 D980	Intersection petite descente et virage à droite vers Berru D264 vers D980	13:55:03	13:52:26	15:52:03	15:49:26	
29,400	9,100	Berru	Entrée de Berru tout droit par la Rue du Luxembourg puis Rue de Reims	13:56:01	13:53:21	15:53:01	15:50:21	
30,000	8,500	Berru	Sortie Berru à droite vers D88 vers Witry les Reims	Descente rapide	13:56:52	13:54:08	15:53:52	15:51:08
33,100	5,400	Witry les Reims	Intersection Av. de Reims /Av.de Rethel Tout droit	14:01:11	13:58:10	15:58:11	15:55:10	
33,300	5,200	Witry les Reims	Rue Léon Bourgeois Mairie, rue de la Paix descente puis à gauche Rue Gueloche	14:01:28	13:58:26	15:58:28	15:55:26	
33,700	4,800	Witry les Reims	Rue Edouard Estiez puis à droite Rue de Bétheny	2 Dos d'âne	14:02:01	13:58:57	15:59:01	15:55:57
34,200	4,300	Witry les Reims	Rue de Bétheny puis à droite au Rond-Point vers Bétheny	Rond-point	14:02:43	13:59:37	15:59:43	15:56:37
38,200	0,300	Bétheny	Rue de la Gare à droite vers arrivée	Virage 90 gauche	14:08:18	14:04:50	16:05:18	16:01:50
38,500	0,000	Bétheny	Arrivée Mairie Eglise		14:08:43	14:05:13	16:05:43	16:02:13

LES OFFICIELS DE L'EPREUVE

Président de BSE

Administration Générale et Coordination
Sécurité et organisation
Signalisation et Départ D.S.
Médecin de la Course

LES OFFICIELS DE LA COURSE

Président du Jury

Commissaire N°1
Commissaire N°2
Juge à l'arrivée Chronométrateur
N°1 Chronométrateur
N°2 Chronométrateur
Commissaire Moto N°1
Commissaire Moto N°2
Délégué au contrôle anti-dopage

LES SERVICES

Speaker officiel
Speaker officiel

Bernard GIRAULT	06 10 26 15 08
Claudine GIRAULT	06 14 37 83 79
Bernard GIRAULT	06 10 26 15 08
Gérard GARET	06 75 65 59 42
Bruno BRAZIER	06 84 23 30 27

Laurent BASTIEN	06 83 56 30 79
Jean-Louis MINOT	06 98 30 88 24
Patrick PARIS	06 85 52 58 92
Daniel MEZZETTA	06 68 16 33 20
Sandrine BAUCHAT	06 03 51 55 47
Jean-François MAILLET	06 20 14 18 43
Goefrey CORDIER	06 82 21 01 93
Wilfried RICHARD	06 83 40 07 35

Mathieu CLAEYS	06 02 66 50 37
Alexandre FISCH	06 32 51 80 48

Groupe Ténédor

TTR automobiles

1 rue Léna Bernstein 51100 REIMS
ZAC Croix Blandin
Cité de l'automobile

LEXUS | REIMS **TOYOTA** | REIMS

03 26 35 03 50 03 26 09 42 42

Floralie's Garden

Gorez Travaux publics

EMBEBAT
Menuiseries
BOIS PVC ALU
51420 WITRY LES REIMS
Tél.: 03 26 500 600

MURS Peints

Exterieur: ISOLATION, PEINTURE, FACADE, IMPERMEABILITE
Interieur: CHARLEVILLE-MEZ., WITRY-LES-REIMS, DECORATION, PEINTURE, REVETEMENTS, MURS/SOLS

www.murs-peints.com

A2A
L'alternative de l'ascenseur

BIKE CONNECTION
www.bike-connection.fr

SOGECI
Rue des Semailles - Parc d'activités Witry-Caurel
51110 Caurel
Téléphone : 03 26 84 50 90
contact@sogeci-btp.fr www.sogeci-btp.fr

EDIVER

THOURAUD
FAYAT

GROUPE COQUET
AMBULANCES - VSL - TAXI

RÉSOR
Second œuvre du bâtiment

T1-GROUPE HELIOS
Des marques de confiance

GSF
PROPRETÉ & SERVICES

Biscuiterie de Reims
FABRICATION ARTISANALE

Otemp des Fleurs
le plaisir intemporel
62800 LIÉVIN - Tél. 03 21 76 33 72
02100 SAINT-QUENTIN - Tél. 03 23 05 91 09
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES - Tél. 03 26 35 02 95

D. Industrie

BECCUE
L'ATELIER DU POIDS LOURD
- DEPUIS 1937 -

anquetil
CLIMATICIENS

Charpentiers du Massif
51110 Baugey
Charpentes traditionnelles
Rénovation, ossature bois
Isolation écologique

Bureau Vallée

HUBERT CYCLES
MOBILITY CENTER
EST 1960
REIMS

Maisons de Pays
des Hauts de France



COPRECS
EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BATIMENT
RGE
RECONNU GARANT DE QUALITE
PROS
PROFESSEUR QUALITE ENERGETIQUE

kw **REDOUTÉ**
immobilier

CHAMPAGNE
WILFRID FLORENT

CHAMPAGNE
ANDRÉ LENIQUE

MRB DRONE
PRISE DE VUE AERIEENNE
07 68 44 16 24
MRB.DRONE@GMAIL.COM

cora Reims Neuville

DELVAUX

ÉQUIPES N2
SAISON 2024 - 14 ÉQUIPES

ÉQUIPES N3
SAISON 2024 - 25 ÉQUIPES

			
APOGE CHARENTE MARITIME	CR4C ROANNE	CYCLO CLUB PERIGUEUX DORDOGNE	ESEG DOUAI
			
GSC BLAGNAC VELO SPORT 31	MOYON PERCY MANCHE NORMANDIE	OCEANE TOP 16	TEAM ATRIA EXPERTS COMPTABLES - MONTLUÇON CYCLISME
			
TEAM LMP - LA ROCHE VENDEE CYCLISME	TEAM ULH	UC CHOLET 49	UNION VELOCEPIEDIQUE DE LAUBE - U.V. AUBE
			
USSA PAVILLY BARENTIN	VCU SCHWENHEIM TPM		

* NON ADMIS PAR LA CACG - SOUS RÉSERVE D'APPEL

C'CHARTRES CYCLISME* TEAM N'SIDE* ES TORIGNY*

				
ANTIBES ALPES-MARITIMES	ASPTT NANCY MEURTHE ET MOSELLE	CC VILLENEUVE ST GERMAIN SOISSONS AISNE	DN LESCAR VS	GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38
				
ISATIS CYCLING TEAM	ISSOIRE CYCLISME	MORLAIX CYCLISME PERFORMANCE	NIPPO - EF MARTIQUES	PLOUAY CYCLING TEAM
				
SABLE SARTHE CYCLISME	SPORTBREIZH TYDOR ARMOR-LUX (NOUVELLE STRUCTURE)	TEAM ADRIIS - LA CREPE DE BROCELANDE - BLC	TEAM BUFFAZ GESTION DE PATRIMOINE - LYON SPRINT EVOLUTION (NOUVELLE STRUCTURE)	TEAM CORREZE SUCHET NOUVELLE AQUITAINE (NOUVELLE STRUCTURE)
				
TEAM CYCLISTE DU VCA SAINT QUENTIN	TEAM DEUX-SEVRES CYCLISME (NOUVELLE STRUCTURE)	TEAM ÉLITE ORCA US SAINT HERBLAIN	U23 CYCLING PROJECT	UC HAGUENAU
				
UNION CYCLISTE PELUSSIN	VANNES UCK BRETAGNE SUD CYCLISME	VC AVRANCHES	VC DOLOIS (NOUVELLE STRUCTURE)	VC LUCÉEN

* NON ADMIS PAR LA COMMISSION NATIONALE ROUTE - SOUS RÉSERVE DE RECOURS GRACIEUX DEVANT LE BUREAU EXÉCUTIF

BÉZIERS MÉDITERRANÉE* TEAM CAMA CCD* UC BRIOCHINE BLEU MERCURE*



RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

jpitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

GUIDE DE ROUTE

CLM Champenois par Equipe - Manches de Coupe de France N2 & N3 Hommes,
Béthény 19 mai 2024 – Comité Grand Est

